



**ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY**

Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الافريقية
السكرتارية
ص. ب. ٣٢٤٣

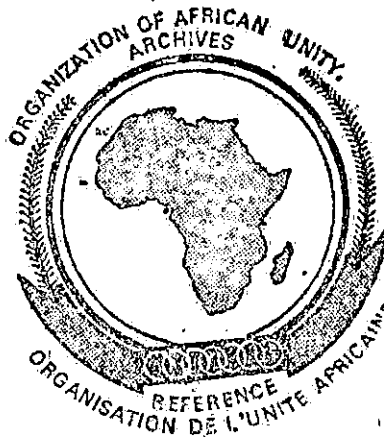
**ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAIN**

Secretariat
B. P. 3243

اديس ابابا * * * Addis Ababa

CM/732(XXVI)

DECLARATION DU DELEGUE DU BENIN SUR LE POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR:
"LUTTE EN AFRIQUE AUSTRALE ET
STRATEGIE D'AIDE A L'ANGOLA".



CM 0732

MICROFICHE

L'ANGOLA ET LA LUTTE EN AFRIQUE AUSTRALE.

La conscience de l'Afrique libre a été mise à rude épreuve depuis que le 11 novembre 1975 l'indépendance de l'Angola a été proclamée. L'impérialisme s'est employé à grand prix à ébranler nos rangs. La présence aujourd'hui parmi nous du Camarade Eduardo do Santos, Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement de la République Populaire d'Angola, démontre éloquemment que l'Afrique consciente et responsable ne peut pas être achetée, ni divisée.

La roue de l'histoire a tourné en Angola et personne ne peut l'arrêter, ni se mettre à son contrecourant. Le sens de l'histoire c'est le progrès, c'est la libération totale de la domination étrangère et à l'ultime phase c'est la société socialiste. C'est ce qui explique la consécration du MPLA, ce mouvement au service du peuple angolais tout entier.

La République Populaire du Bénin s'incline très profondément devant la tombe de tous les vaillants combattants angolais qui ont donné leur vie pour libérer l'Angola de la domination étrangère.

Aux camarades angolais présents à nos assises la délégation béninoise souhaite une chaleureuse bienvenue au sein de notre Organisation, persuadée qu'elle est, que la participation angolaise à la vie de l'OUA contribuera à renforcer et à faire progresser la cause africaine.

Le Bénin est heureux des décisions de reconnaissance qui interviennent en faveur du MPLA; seulement après la rude résistance que nous avons connue, le rythme en chaîne de ces reconnaissances n'est pas sans nous inquiéter. Nous faisons appel aux Autorités de Luanda pour que ces reconnaissances diplomatiques émanant du camp impérialiste soient prises à leur juste valeur; nous devons redoubler de vigilance parce que l'impérialisme international a toujours su s'adapter à toute situation pour se maintenir.



CM/732(XXVI)

page 2

Frère Président,

Chaque victoire sur l'impérialisme annonce une nouvelle lutte, c'est pourquoi à notre avis les tâches de l'heure consistent à parachever la libération du Sud de notre Continent, en libérant le territoire angolais de l'agression de la clique de Vorster, et en gagnant de haute lutte l'indépendance de la Namibie et du Zimbabwe. Il est évident que dans ces tâches la République Populaire d'Angola a un rôle primordial à jouer et une très lourde responsabilité. Tous les Etats membres de notre Organisation ont le devoir premier de partager le poids de cette responsabilité avec l'Angola.

C'est pourquoi, il est impérieux d'arrêter une stratégie d'un combat à longue haleine peut-être une stratégie de soutien à la République Populaire d'Angola comme partie intégrante de notre lutte contre l'Afrique du Sud en particulier et pour la libération du reste de l'Afrique Australe en général.

Compte tenu de l'enjeu, nous nous devons d'oublier le passé pour n'en retenir que ce qui sert réellement nos objectifs, nous nous devons de nous attacher au présent pour mieux préparer l'avenir en vue de la libération totale de notre Continent.

A cette fin la délégation béninoise soumet à l'examen de la Commission les propositions formelles suivantes :

1) Recommandation aux Présidents de la République Populaire du Congo et de la Tanzanie pourqu'ils entreprennent les contacts nécessaires pour arriver à la reconoiliation respectivement entre les Gouvernements angolais et zairois d'une part et les Gouvernements gambien et angolais d'autre part sans condition autre que le respect des principes qui gouvernent les rapports amicaux et fraternels entre Etats africains.

2) Soutiens matériels, financiers, humains et logistiques à la République Populaire d'Angola jusqu'à ce que les troupes Sud africaines évacuent complètement le territoire angolais.

Dans ce cadre :

a) bien que le pays soit indépendant la lutte de libération n'a pas cessé pour autant si bien que le Conseil devait autoriser le Comité Permanent du Comité de libération de fournir une assistance à la RPA sous la forme à convenir avec le Gouvernement du Président Neto et ce jusqu'à ce qu'il soit mis fin à l'agression Sud africaine.

b) nos gouvernements respectifs doivent poursuivre sur le plan bilatéral leur aide de toute nature à l'Angola jusqu'à ce que les agresseurs de Prétoria soient boutés hors du sol angolais; le Benin est prêt à fournir des hommes pour combattre aux côtés des combattants du MPLA.

c) Le Secrétaire Général de l'OUA et nos représentants respectifs à l'ONU et dans les Institutions spécialisées doivent tout mettre en oeuvre pour l'admission rapide de l'Angola et pour obtenir en sa faveur une assistance spéciale urgente de ces diverses organisations.

3°) Reconstruction nationale et redressement de l'économie angolaise : il s'agit d'un domaine important où l'action de soutien de notre Organisation impérieuse. Il est nécessaire ici d'identifier les besoins pour pouvoir agir utilement. En conséquence, le Conseil devrait inviter le Secrétaire Général de l'OUA d'étudier la question avec les Autorités Angolaises et de lui soumettre sans faute un rapport à la 27ème Session et qui portera sur les formes d'action que l'OUA devrait entreprendre collectivement ou sur le plan bilatéral par les Etats membres pour aider à la reconstruction nationale et au redressement de l'économie angolaise.

Cette étude doit tenir compte, surtout des énormes sacrifices qui vont s'imposer à la RPA du fait de son rôle d'arrière garde pour les mouvements de libération en Namibie et au Zimbabwe.

Le Conseil des Ministres se penchera nécessairement sur cette question à sa 27ème session à la lumière du rapport du Secrétaire Général.

4°) Organisation et intensification de la lutte armée au Zimbabwe et en Namibie comme moyen de diversion de l'armée sud-Africaine; le Conseil devrait inviter le Comité Permanent du Comité de libération à fournir dans ce sens une assistance accrue aux mouvements de libération concernés ANC, SWAPO.

Nous espérons que nos propositions retiendront votre attention et qu'elles pourront être améliorées pour le succès de notre lutte.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1976-02

Statement by the Delegate of Benin on Item Seven of the Agenda

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/9503>

Downloaded from African Union Common Repository